



L'Inspection du travail en agriculture menacée Parlons-en, réagissons, résistons ! Rencontre nationale le 13 mars 2025

Au cours de l'année 2024, les services de contrôle de l'Etat ont fait l'objet d'attaques graves et répétées des organisations patronales du secteur agricole, à l'exception de la Confédération paysanne. Parmi les services visés, l'Inspection du travail a été particulièrement ciblée, ainsi que la MSA – Mutualité Sociale Agricole et l'OFB – Office Français de la Biodiversité, la « police » de l'environnement. Pour l'inspection du travail et la MSA, ces attaques ont été d'autant plus violentes qu'elles sont intervenues l'année où était commémoré un terrible anniversaire : il y a 20 ans, Sylvie Trémouille, contrôleuse du travail et Daniel Buffière, responsable du service contrôle de la MSA, étaient assassiné.es par un agriculteur, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de contrôle. 20 ans après ce double assassinat, un sanglier pendu et éventré devant les locaux de l'inspection du travail, tel qu'observé le XX janvier 2024 constitue évidemment une menace explicite de mort, adressée à toute une formation. Locaux incendiés et vandalisés, agent.es physiquement ou verbalement agressé.es,... **Ce n'est plus possible !**

Dans un tel contexte, le rôle du gouvernement est de rappeler l'importance et la légitimité des contrôles, d'afficher un soutien sans faille aux agent.es publics malmené.es et menacé.es et de veiller à l'engagement de poursuites contre les auteurs, facilement identifiables, des exactions perpétrées. Malheureusement, à ce stade, la réponse politique et administrative apportée est scandaleuse. Côté administratif, on « conseille » aux agent.es de limiter les contrôles, tout en maintenant toutes les pressions habituelles. Côté politique, les trois derniers premiers ministres ont tout simplement mis de l'huile sur le feu, en donnant raison aux agriculteurs se plaignant d'une soi-disant « multiplication » des contrôles qui seraient des « irritants ». M. Barnier a feint d'apporter une « solution », en publiant et diffusant une circulaire destinée à organiser un contrôle annuel « unique » dans les exploitations agricoles. Sans aucune donnée précise, sans aucune base réglementaire, il s'agit bien de feindre de satisfaire une revendication patronale qui ne coûte pas d'argent public.

Le coût est entièrement subi par les agent.es de contrôle, en première ligne, face à une colère dont il.elles ne sont en rien responsables. La circulaire prévoit de nombreuses exceptions au principe du contrôle unique, mais après un tel affichage, après une telle campagne de « contrôle bashing », comment ces exceptions pourraient-elles être comprises, a fortiori acceptées ? Et le patronat ne s'y trompe pas. Suite à la chute du gouvernement Barnier, le patron de la FNSEA a carrément décrété la fin des contrôles et, bien entendu, d'autres secteurs revendiquent désormais le « contrôle unique ». Le nouveau 1^{er} Ministre, F. Bayrou est allé plus loin que ces prédécesseurs en évoquant, dans la cadre de son discours de politique générale des contrôles qui seraient des « fautes » et des contrôles qui seraient une « humiliation » pour les « paysans » qui seraient les « meilleurs défenseurs de la nature ».

Face à ces attaques répétées, face à ce « contrôle bashing » incessant, il nous semble utile de réaffirmer que les normes et les contrôles sont utiles : utiles pour limiter l'usage des pesticides, utiles pour vérifier les conditions de travail et d'hébergement des travailleur.ses du secteur agricole, très souvent difficiles, parfois inhumaines, utiles pour vérifier ce qui finit dans nos assiettes, utiles pour vérifier la préservation des rivières et des zones humides, nécessaires à notre approvisionnement en eau,... UTILES ! Et il nous semble également utile de rappeler que les contrôles ne se sont pas multipliés au cours des dernières années parce que les effectifs de tous les services de l'Etat ont fondu, comme neige au soleil ! Il y a moins de contrôles, moins de vérifications et, d'ores et déjà, plus de dégâts et d'abus, divers et variés.

Le mouvement de fond de dé-légitimation des contrôles des règles protectrices des droits des salarié.es et de l'environnement, revendiquée par les syndicats patronaux agricoles (et non-agricoles) – à l'exception de la Confédération paysanne qui a au contraire marqué son soutien, à l'OFB, notamment – et relayée par les gouvernements successifs met en danger l'effectivité des lois sociales et environnementales elles-mêmes et met physiquement **en danger les agent.es de contrôle** chargées de leur application. Cela doit cesser !

Face à la situation, il nous semble utile de réagir. Nos organisations syndicales proposent donc une journée d'échanges consacrée aux difficultés que rencontrent actuellement les agent.es de contrôle de l'Inspection du travail, notamment celles et ceux affecté.es sur des secteurs à dominante agricole, mais pas seulement.

Après un « accueil – café », à partir de 9h30, la journée sera organisée à Paris en deux temps :

- La matinée, de 10 h à 13 h, nous permettra d'échanger sur nos difficultés concrètes, nos revendications pour remédier à la situation actuelle et les moyens à mettre en œuvre pour faire changer les choses ;
- L'après-midi, de 14 h à 16h30, nous accueillerons des représentant.es des autres services visés, notamment OFB, CCRF,... et des représentant.es du secteur agricole (Confédération paysanne) et de ses salarié.es qui nous rejoignent s'agissant de la défense des missions de service public, parce que nous n'entendons pas résister seul.es à une offensive aussi importante.

Résistons toutes et tous ensemble au climat délétère actuel ! Affichons notre détermination à défendre nos missions de service public, au service des travailleurs et des travailleuses du secteur agricole dont les conditions de travail sont difficiles ! Il est hors de question d'attendre l'aggravation des agressions et des violences à notre encontre. Les signaux d'alerte sont plus que suffisants pour réagir !

MODALITES PRATIQUES

La journée est organisée de 10 heures à 17 heures, dans la salle « Petit Congrès » de la Bourse du travail de Paris – 3 rue du Château d'Eau, à proximité immédiate de la Place de la République.

Des sandwiches seront proposés aux participants qui nous auront confirmé leur présence, en nous retournant la fiche d'inscription ci-jointe. Des boissons chaudes seront également proposées, mais nous vous invitons à vous munir d'une gourde pour l'eau. Les frais de déplacements seront pris en charge par les organisations syndicales organisatrices, sur présentation des justificatifs. Les moyens de nos organisations étant limités, merci de privilégier les solutions collectives, d'éviter la voiture dans une logique individuelle et de prendre les billets de train le plus en amont possible, au tarif le moins prohibitif possible.

Pour participer à la journée en utilisant les droits liés à la formation syndicale (mobilisables par tout agent, dans la limite de 12 jours par an), il faut adresser à l'administration (service RH et/ou SGCD) le formulaire ci-joint, dûment complété et validé par le ou la chef.fe de service, un mois avant la date prévue, soit **avant le 13 février 2025**. Nos organisations fourniront les documents nécessaires pour justifier l'absence du service.

En cas de problème, notamment si vous vous décidez tardivement et que vous ne pouvez plus transmettre le formulaire à temps à l'administration, nous pourrions vous remettre des « chèques » syndicaux qui peuvent être utilisés par tous.tes les collègues du Ministère, syndiqué.e.s ou non. C'est un droit, la couverture est la même que si vous étiez en service. Un préavis de grève sera également déposé.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas venir à Paris, n'hésitez pas à nous envoyer vos contributions, vos idées, vos demandes,... toute pierre à l'édifice de la résistance est bienvenue !

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par courriel !